

SEANCE DU 10 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit le 10 janvier, à dix-huit heures et trente minutes

LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GOUGNOT Alain, Maire.

Date de convocation : 26 décembre 2017

Présents : MM GOUGNOT Alain – GOUDIN Martine - LAGARAINÉ Philippe –POLICARD Hervé - REUTER Jacky – GAUTIER Charlotte - DUFRESNE Gérard –DES VIGNES Sébastien –JAUBERT Alain

Absents excusés : Monsieur Nicolas LECOMTE qui a donné procuration à Monsieur Alain GOUGNOT, Madame Marielle DUBIEN qui a donné procuration à Monsieur Alain JAUBERT, Madame Colette MARTINAT a donné procuration à Madame Charlotte GAUTIER, Madame Valérie DANGERS qui a donné procuration à Martine GOUDIN

Absent : Madame Nathalie TOUZET

A été nommé secrétaire : Martine GOUDIN

PROCES VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils ont des observations à formuler sur le compte-rendu de la réunion précédente. Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX RUE DES EPINETTES/ABORDS DE L'ECOLE **N°2017/46-47**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avancement du dossier de projet de travaux d'aménagement de la rue des Epinettes et des abords de l'école.

Afin de pouvoir finaliser le projet, il est nécessaire de faire une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Des demandes de subventions seront également adressées au Département du Cher et à la Région Centre Val de Loire.

En conséquence, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le Maire à demander une subvention dans le cadre de la DETR
- autorise le Maire à demander une subvention au Conseil départemental du Cher
- autorise le Maire à demander une subvention à la Région Centre Val de Loire au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays de Bourges,
- autorise le Maire à lancer les consultations et toutes demandes nécessaires à la réalisation du projet

MISE A DISPOSTION PERSONNEL COMMUNAL / BIBLIOTHEQUE
N°2017/48

Lors du Conseil Communautaire du 8 février 2016, la Communauté de Communes de la Septaine a délibéré pour des modifications de statuts en intégrant dans le groupe de compétences facultatives, la compétence suivante : « création d'un service commun pour la lecture publique ». Ce service a vocation à prendre essentiellement en charge les services dits fonctionnels : ressources humaines, informatique, finances ; services non directement rattachés à l'exercice d'une compétence transférée à l'EPCI. Les conséquences financières pour chaque partie seront réglées par convention après avis des comités techniques compétents.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise :

- la mise à disposition de l'agent en charge de la bibliothèque à la Septaine
- autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition avec la Septaine, après avis des comités techniques compétents.

DIVERS

M. le Maire transmet l'invitation de l'association Festi'Farges à leur galette des rois le 13 janvier 2018 à 18h30 au Préfa.

M. le Maire annonce qu'il a co-écrit avec le Maire de Villequiers, M. Pascal MEREAU, au Député de la circonscription, M.Loïc KERVRAN, au sujet de la modification du zonage des ZRR qui a exclu les communes de Farges-en-Septaine et Villequiers de ce dispositif.

La perte du classement en ZRR a un impact direct sur les recettes de fonctionnement. Ainsi, l'indemnité forfaitaire mensuelle versée par le Groupe la Poste pour nos agences postales a diminué depuis le 1er juillet 2017.

M. KERVRAN a répondu en précisant qu'un amendement avait été adopté dans le cadre de la loi de finances 2018 permettant à nos communes de bénéficier du dispositif ZRR jusqu'au 31 décembre 2019.

Alain JAUBERT expose le choix de la Septaine sur l'organisation du temps scolaire : déroulement sur 4 jours. Le Conseil d'école doit se prononcer ce vendredi.

Charlotte GAUTIER a participé à une réunion du Pôle seniors de la Septaine, présentant le bilan des actions menées dans l'année. Elle souligne l'investissement et la réactivité de la personne en charge de ce Pôle.

Martine GOUDIN présente le bilan des animations de fin d'année du CCAS.

M. le Maire présente l'offre « Mobile 18 », action gratuite du CIT (Cher Ingénierie des Territoires). Cela consiste en la mise en place d'ateliers sur la commune le jeudi 24 et le vendredi 25 mai. Une enquête est en ligne sur le site de la mairie pour connaître les souhaits de la population.

Fin de la séance : 19h20

| | |
|---------------------|--|
| Alain GOUGNOT | |
| Martine GOUDIN | |
| Philippe LAGARAINÉ | |
| Hervé POLICARD | |
| Marielle DUBIEN | |
| Alain JAUBERT | |
| Nathalie TOUZET | |
| Nicolas LECOMTE | |
| Colette MARTINAT | |
| Jacky REUTER | |
| Charlotte GAUTIER | |
| Valérie DANGERS | |
| G rard DUFRESNE | |
| S bastien DESVIGNES | |